

Législatives partielles : droite et gauche sans partage

Sur fond d'abstention massive, gauche et droite se sont partagés hier soir six sièges de députés, lors du second tour d'élections législatives partielles pour lequel LREM n'avait pas réussi à qualifier de candidats. A l'issue de ce scrutin, conséquence des municipales et de la nomination d'un nouveau gouvernement en juillet, les bancs LR de l'Assemblée se garniront d'un député supplémentaire grâce à la victoire revendiquée de Philippe Benassaya dans les Yvelines. Le siège était à LREM depuis 2017. Dans les autres circonscriptions, les couleurs politiques des vainqueurs sont les mêmes qu'au début du quinquennat. Conséquence de la traditionnelle désaffection pour les partielles et de la résurgence de l'épidémie de Covid-19 : l'abstention a été très forte. Elle avait tutoyé les 87 % lors du premier tour dans le Val-de-Marne. Hier, elle a oscillé entre 81 et 84 % dans les circonscriptions hors Ile-de-France.

(DR)



L'ÉDITO
de
MICHÈLE COTTA

Journaliste et écrivain
edito@nicematin.fr

Enracinement local

Pas de surprise au Sénat : son président, Gérard Larcher, sera réélu jeudi président à l'issue du renouvellement partiel de la Haute assemblée où près de la moitié des sièges, 172, étaient à pourvoir hier. Comme on s'y attendait, la droite et le centre sortent confrontés de ce scrutin. Avec des chiffres parfois très largement au-dessus de leurs espérances, comme celui qu'a obtenu, au sein des grands électeurs de son département, Bruno Retailleau, le président du groupe les Républicains au Sénat. Quant à la gauche socialiste, elle reste le second mouvement sénatorial. Elle a fait, du même coup, la démonstration que, partout où elle a su faire l'unité soit avec les communistes, soit avec les écologistes, elle a été confortée.

Les partis historiques, comme cela avait été le cas aux dernières municipales, n'ont donc pas dit leur dernier mot. Ils restent là, et bien là, prêts à défendre leurs positions sur les réformes proposées par le Président de la République et le Premier ministre. Pas de surprise non plus pour LREM : certes, le parti présidentiel sauve la mise, et l'élection de son président au Sénat, François Patriat, menacé puisqu'il avait quitté les socialistes avant 2017 pour rejoindre Emmanuel Macron, a été célébrée avec soulagement à l'Élysée et à Matignon. Pour autant, pas de quoi pavoiser. A l'occasion de cette élection sénatoriale, LREM est restée dans la ligne droite des élections municipales : son enracinement local reste loin de celui des Républicains, centristes et socialistes. Le parti d'Emmanuel Macron parviendra-t-il, dans ces conditions, à attirer à lui, au Sénat au moins, des centristes macro-compatibles ? Difficile, son attractivité n'étant guère évidente dans la Haute assemblée. A la veille des autres élections

« Les partis historiques n'ont pas dit leur dernier mot »

territoriales prévues pour le printemps prochain, régionales et départementales, et après un échec cuisant aux législatives partielles de la semaine dernière, inutile de dire que la majorité présidentielle a de quoi réfléchir pour améliorer, d'ici là, son ancrage dans les territoires.

Il y a pourtant deux nouveautés dans ce scrutin : la première est le retour d'un groupe écologiste, qui avait disparu du Sénat depuis 2017. C'est évidemment la conséquence de la victoire municipale des Verts dans les grandes villes françaises en juin dernier. Mais c'est aussi que partout où ils ont fait alliance avec les socialistes, cela leur a été bénéfique. La difficulté pour eux sera de poursuivre cette idylle jusqu'à la prochaine présidentielle. La seconde est l'arrivée au Palais du Luxembourg d'un nationaliste corse. Il y sera sans doute isolé, puisqu'il y sera tout seul. Mais dans cette assemblée feutrée, il y fera peut-être du bruit pour quatre.